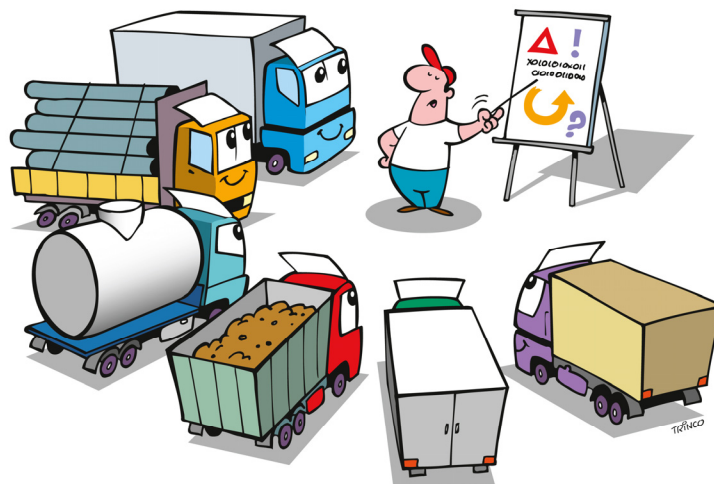




Formation initiale OACP



Description

Les personnes désirant utiliser professionnellement un permis de conduire de la catégorie C, D, C1 ou D1 doivent réussir un examen supplémentaire OACP. Nous proposons une formation modulaire de 12 jours pour la préparation aux examens et pour l'assimilation de connaissances supplémentaires sur le transport routier. Les modules peuvent être sélectionnés en fonction des besoins spécifiques du participant.

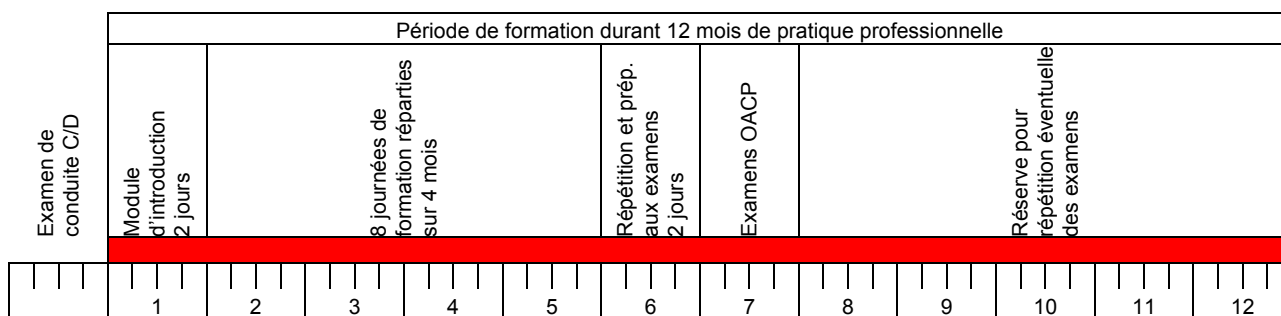
Module de formation	Jours de formation	
	C/C1	D/D1
Introduction / connaissances de base	2	2
Technique et entretien du véhicule	1	1
Eco-Drive	1	1
Sécurité du chargement	1	facultatif
OTR	1	1
Conduite défensive	1	1
En route avec le car	facultatif	1
Comportement et tolérance	facultatif	1
Transport sur chantier	1	facultatif
En forme sur la route	1	1
Légal - illégal, droits et obligations	1	1
Répétition – préparation aux examens	2	2



Les contenus de formation sont définis par le catalogue de compétences de l'ASA. Ce dernier est disponible à l'adresse Internet www.cambus.ch.

Le but de la formation est de développer le catalogue de compétences afin que le participant puisse prendre un départ sans accro dans son activité professionnelle de chauffeur et que les examens OACP soient réussis.

Hormis l'introduction et la préparation aux examens, les autres modules sont intégrés dans le programme de formation continue OACP. Ceci permet une planification très flexible concernant le lieu et la date. La formation est planifiée selon le diagramme ci-après :



Une fois l'inscription et la planification effectuée avec succès, l'employeur et le participant reçoivent une attestation autorisant le transport en Suisse sans examens OACP. Les modules ont lieu en semaine. Pour le module Eco-Drive un véhicule approprié doit être mis à disposition par l'employeur.

